



Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

Lettre no 15

28 octobre 2024

Pour la Commission du droit du Canada, le mois d'octobre a été l'occasion de célébrer le dépôt au Parlement de notre rapport annuel préparé au printemps dernier. Fière à juste titre du travail fondamental accompli au cours de ses dix premiers mois d'activité, l'équipe de la Commission du droit du Canada est vraiment heureuse de partager ce document avec le public canadien.

Dans notre rapport, dans une section intitulée « Ce que signifie façonner la réforme du droit aujourd'hui », les Canadiens peuvent trouver une liste d'éléments identifiés par la Commission comme étant pertinents pour le travail de réforme du droit dans ce pays à l'aube du deuxième quart du 21^e siècle. Ces éléments comprennent une appréciation accrue de l'apprentissage à partir des narratifs autochtones, une méfiance observable et destructrice à l'égard des faits, ainsi qu'un engagement substantiel et une responsabilisation des jeunes. En relisant cette liste, je me rends compte qu'elle correspond en grande partie à l'accent mis par notre pays sur la vérité et la réconciliation, qui a été marqué de manière très forte à la fin du mois de septembre.



Le 30 septembre, le Canada s'est arrêté pour la Journée du chandail orange, plus officiellement connue sous le nom de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Nous avons été invités à nous souvenir, à réfléchir, à nous rapprocher et à apprendre. Comme l'a écrit l'honorable Murray Sinclair, président de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada, dans un éditorial publié dans le *Globe and Mail* en septembre, cette journée a été « d'abord envisagée [...] comme une journée d'écoute, d'apprentissage et de discussion », une

journée qui offre « l'occasion d'établir des relations les uns avec les autres - et surtout avec les survivants du système des pensionnats indiens du Canada ».

Le 28 septembre, deux jours plus tôt, marquait la Journée mondiale de l'information. Le communiqué publié pour souligner cette journée rappelait aux lecteurs qu'« aujourd'hui, plus que jamais, le journalisme est important ». Le thème de cette année, formulé comme un impératif s'adressant à chacun d'entre nous, était « Choisissez la vérité ». Les journalistes ont une responsabilité cruciale dans la recherche de la vérité et le partage des nouvelles. Ils peuvent jouer un rôle de leader et contribuer à la compréhension et à la connaissance collectives, à la sagesse et au bien-être.



La proximité de la Journée mondiale de l'information et de la Journée de la vérité et de la réconciliation au Canada nous incite à trouver des moyens de combiner leurs messages : tirer des enseignements des récits autochtones, enrichir nos connaissances grâce aux faits et à la recherche de la vérité, et souligner le soutien et la réceptivité aux besoins et au potentiel des personnes. Le chevauchement avec les éléments contemporains d'une réforme significative du droit est à la fois évident et frappant.

Lors des récentes réunions « Écouter et apprendre » de la Commission du droit du Canada - à Victoria, en Colombie-Britannique, et à Halifax, en Nouvelle-Écosse - nous avons entendu parler des façons dont des personnes, des communautés et des organisations remarquables s'efforcent d'entrelacer la vérité et la justice, le droit et la réconciliation. D'un océan à l'autre, nous avons pris connaissance de la complexité des communautés, des défis à relever pour répondre efficacement aux besoins et revendications individuels et collectifs, et nous avons été inspirés par des projets de restauration et de renforcement des traditions. L'Indigenous Law Research Unit de l'université de Victoria nous a fait part de certaines de ses initiatives, dont un roman graphique, grâce auxquelles elle encourage un engagement créatif et curieux à l'égard des traditions et des ordres juridiques autochtones. L'African Nova Scotian Justice Institute associe des projets de soutien aux tribunaux, de justice réparatrice et d'éducation juridique interactive, tous sensibles aux histoires individuelles et communautaires du passé, du présent et de l'avenir. Les équipes qui gèrent l'Unité et l'Institut se distinguent par leur dynamisme, leur innovation et leur énergie. Leur travail, comme celui de tant d'acteurs dans le domaine de la réforme du droit, repose sur l'établissement de la vérité, l'écoute engagée et les conversations constructives.

Alors que la Commission du droit continue d'écouter et d'apprendre des acteurs tels que les facultés de droit, les cliniques d'aide juridique, les organisations de vulgarisation du droit et l'accès à la justice, les institutions communautaires, les organes réglementaires, le pouvoir judiciaire, les forces de l'ordre et les décideurs politiques, nous remarquons un engagement commun et fondamental à rechercher la vérité et à s'appuyer sur elle. Il existe un besoin évident de récits qui révèlent la vérité et de vérités qui éclairent les récits que nous racontons. La Commission du droit peut sans doute nous aider à nous demander ce que nous faisons des vérités lorsqu'elles sont révélées, quelles différences peuvent être apportées à la pratique et à l'approche adoptées par les acteurs juridiques, et quelles responsabilités nous avons en tant que Canadiens de raconter, d'apprécier et d'agir sur la base de la vérité.

La raison d'être en trois parties de la Commission, Vivre le droit, Poursuivre la justice, Renouveler l'espoir, ne comporte pas de référence explicite à la recherche de la vérité. Mais cela ne signifie pas que la vérité n'est pas présente. Au contraire, la vérité paraît être au cœur des trois parties : nous avons besoin d'histoires vraies sur le droit dans notre vie quotidienne ; l'investissement dans la vérité fonde la poursuite de la justice ; et l'espoir pour l'avenir repose sur la compréhension des vérités de notre situation actuelle et de la direction que nous prenons. Les projets et les plans de réforme du droit sont toujours fondés sur une adhésion collective à la recherche de la vérité.

La coïncidence de la dernière Journée mondiale de l'information et de la dernière Journée nationale de la vérité et de la réconciliation du premier quart du XXIème siècle nous invite tous à faire une pause et à réfléchir. Alors que la Commission du droit partage son premier rapport annuel avec les Canadiens, nous sommes déjà à mi-parcours de notre deuxième année et nous souhaitons intégrer les messages dans nos travaux en cours. Nous nous concentrerons sur l'importance de ce que les Canadiens ont appris et continuent d'apprendre sur le droit, la justice et l'espoir dans leur vie - que ce soit par le biais d'une analyse d'enquête et d'une collecte et d'un rapport critique et exhaustif, ou par le biais de récits et du partage de récits individuels et communautaires. Nous acceptons l'impératif de la Journée mondiale de l'information de « choisir la vérité » dans l'accomplissement de la vocation de la réforme du droit. Et nous nous attendons à ce que les relations continuent à se construire grâce aux pratiques d'écoute, d'apprentissage et de discussion symbolisées et motivées par les chemises orange portées dans tout le pays au nom de la vérité et de la réconciliation.